

DÉLIBÉRATION N°2025-53-2

*Vu le Code de l'Éducation ;**Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;**Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment ses articles 175, 176, 177 et 215 ;**Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes.*

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	31
Membres présents ayant voix délibérative :	22
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	4
Quorum :	16

Le conseil d'administration de l'EPE Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

Le budget rectificatif 1 2025 – volet établissement est approuvé comme suit :

Article 1 : Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

294,92 ETPT, dont 264,40 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 30,52 ETPT hors plafond d'emplois législatif

34 136 264 € d'autorisations d'engagement dont :

24 383 425 € personnel
6 661 071 € fonctionnement
0 € intervention
3 091 767 € investissement

34 455 337 € de crédits de paiement dont :

24 383 425 € personnel
6 750 060 € fonctionnement
0 € intervention
3 321 581 € investissement

31 555 511 € de prévisions de recettes

-2 899 826 € de solde budgétaire (déficit)

Article 2 : Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- 5 753 337 € de variation de trésorerie

- 798 814 € de résultat patrimonial (perte)

159 823 € de capacité d'autofinancement

-2 899 826 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

La présente délibération a pour effet d'annuler et de remplacer la délibération n° 2025-53 en date du 23 septembre 2025, relative à l'approbation du BR 1 2025 – volet établissement, en raison d'une erreur matérielle.

Fait à Nîmes le 1er octobre 2025

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG